

6-1. Attestation sur l'honneur

Conformément au règlement de la Commission Européenne (CE) n° 1407/2013 du 18 décembre 2013, concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis.

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association (sans sigle),

Atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques supérieur à 200 000 € au cours des trois derniers exercices.

Fait, le _____ à _____

Signature